

**CENT QUINZIÈME RAPPORT D'ÉTAPE**  
présenté à la  
**COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE**  
par le  
**CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU FLEUVE SAINT-LAURENT**  
pour la période  
**DU 10 SEPTEMBRE 2010 AU 23 MARS 2011**



**LE 23 MARS 2011**

## RÉSUMÉ

### STRATÉGIES DE RÉGULARISATION ET RÉSULTATS

Durant la période visée par le présent rapport, les apports mensuels totaux en eau ont été légèrement inférieurs à la moyenne. Ils ont été supérieurs à la moyenne en octobre et en décembre et égaux ou inférieurs à la moyenne les autres mois. Les apports se situaient à l'intérieur de l'intervalle ayant servi à l'élaboration du Plan de régularisation 1958-D. Au début de la période visée, le niveau du lac Ontario se situait dans la moyenne, puis il a fluctué en demeurant près de la moyenne jusqu'à la fin de décembre. Il est ensuite tombé sous la moyenne jusqu'à la fin de la période visée. Les niveaux du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent ont été maintenus à l'intérieur des limites des critères fixés dans les ordonnances d'approbation supplémentaires de 1956.

Pendant toute la période visée, la stratégie de régularisation du Conseil a consisté à maintenir de manière générale les débits sortants prévus dans le Plan de régularisation 1958-D, tout en autorisant des écarts de courte durée pour répondre aux besoins essentiels et aider à la formation des glaces. Aucun besoin essentiel n'a nécessité un écart. Les opérations hivernales ont exigé que les débits sortants s'écartent du Plan, aux fins de la gestion des glaces, et le surplus d'eau débité a fait baisser le niveau du lac d'au plus 1,9 cm (0,7 po).

Au début de la période visée, le niveau du lac Ontario se situait dans la moyenne et correspondait au niveau précisé dans le Plan 1958-D. À la fin de la période, le niveau s'est élevé nettement et a atteint la moyenne à long terme. Le 11 mars, tous les écarts avaient été annulés.

### ACTIVITÉS DE COMMUNICATION

Au cours de la période visée, les activités de communication ont été réalisées dans les limites des ressources disponibles. Le Conseil a tenu deux téléconférences publiques. La première s'est déroulée le 21 septembre 2010, avec des lieux de réunion à Oswego et à Cornwall. Il y a eu 12 personnes qui ont participé en personne et 8 autres par téléphone. La seconde téléconférence s'est tenue le 15 mars 2011, avec des lieux de réunion à Rochester et à Dorval. Il y a eu 13 personnes qui ont participé en personne et environ 4 autres par téléphone. Dans les deux cas, le Conseil avait publié à l'avance les documents pertinents dans son site Web pour que le public y ait accès. Le Comité des communications conjoint du Conseil et de la Commission mixte internationale (CMI) continue de fournir aide et conseils sur une variété de sujets. Le site Web du Conseil est maintenant hébergé par la CMI. On a entrepris des travaux préliminaires en vue d'améliorer le site et d'élaborer une page Facebook. Les membres et employés du Conseil ont répondu à un certain nombre de questions et de demandes de renseignements du public.

### ACTIVITÉS DU CONSEIL

Au cours de la période visée, le Conseil s'est réuni deux fois de façon traditionnelle et une fois par téléconférence, afin de régler les affaires courantes, d'évaluer les conditions et de confirmer sa stratégie en matière de débits sortants. Les représentants des entités chargées de la régularisation ont continué de fournir au Conseil des informations hebdomadaires sur les conditions dans le réseau, des évaluations mensuelles des conditions et prévisions hydrologiques et, avant chaque réunion ou téléconférence, une évaluation des risques. Le Groupe consultatif sur les opérations a continué de tenir une téléconférence hebdomadaire visant à informer des contraintes et des exigences opérationnelles les représentants des entités chargées de la régularisation. Le Comité de limnimétrie a effectué l'inspection annuelle des stations hydrométriques et des calculs de débit du 12 au 25 octobre 2010.

**PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE : Montage des intérêts touchés par la régularisation du lac Ontario.**

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ .....	iii
TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iii
LISTE DES FIGURES .....	iii
1 CONDITIONS HYDROLOGIQUES.....	1
1.1 Bassin du lac Ontario – Apport net du bassin .....	1
1.2 Précipitations.....	1
1.3 Enneigement dans le bassin du lac Ontario.....	1
1.4 Apport du lac Érié.....	1
1.5 Lac Ontario – Apport net total .....	1
1.6 Bassin de la rivière des Outaouais.....	1
2 RÉGULARISATION DES DÉBITS ET DES NIVEAUX D'EAU.....	2
2.1 Stratégies de régularisation du Conseil et mesures en résultant .....	2
2.2 Écarts par rapport au Plan de régularisation 1958-D .....	2
2.3 Gestion des glaces.....	2
2.4 Exploitation du barrage Iroquois.....	2
2.5 Résultats de la régularisation .....	3
2.5.1 En amont.....	3
2.5.2 En aval .....	3
3 ACTIVITÉS DU CONSEIL .....	4
3.1 Réunions et téléconférences.....	4
3.2 Assemblées publiques et commentaires du public.....	4
3.3 Considérations relatives à l'environnement.....	5
4 RAPPORT DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS.....	5
5 RAPPORT DU COMITÉ DE LIMNIMÉTRIE DU FLEUVE SAINT-LAURENT .....	6
5.1 Rivière Raisin .....	6
5.2 Stations hydrométriques.....	6
5.3 Modernisation des turbines .....	6
6 RAPPORT SUR LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT .....	6
7 OPÉRATIONS RÉGULATRICES DE LA PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE .....	6
8 MODIFICATIONS DE LA COMPOSITION DU CONSEIL ET DES COMITÉS.....	7

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Apports moyens mensuels au lac Ontario .....	9
Tableau 2. Données provisoires sur les précipitations reçues dans le bassin des Grands Lacs et le bassin du lac Ontario .....	9
Tableau 3. Apports totaux moyens et enregistrés sur six mois (de septembre à février).....	10
Tableau 4. Sommaire des écarts par rapport aux débits sortants prévus au Plan 1958-D .....	10
Tableau 5. Débits sortants et niveaux du lac Ontario (enregistrés et pré-projet) .....	11
Tableau 6. Participation aux réunions (du 10 septembre 2010 au 23 mars 2011).....	12

## LISTE DES FIGURES

Figure 1. Apports nets totaux au lac Ontario .....	13
Figure 2. Débit quotidien de la rivière des Outaouais à Carillon .....	13
Figure 3. Débits sortants quotidiens du lac Ontario .....	14
Figure 4. Niveaux réels, pré-projet et prévus au Plan.....	14
Figure 5. Niveaux quotidiens du lac Ontario .....	15
Figure 6. Niveaux quotidiens du lac St. Lawrence au barrage de Long Sault.....	15
Figure 7. Niveaux quotidiens du lac Saint-François à Summerstown .....	16
Figure 8. Niveaux quotidiens du lac Saint-Louis à Pointe-Claire .....	16
Figure 9. Niveaux quotidiens dans le port de Montréal à la jetée n° 1 .....	17

## **1 CONDITIONS HYDROLOGIQUES**

### **1.1 Bassin du lac Ontario – Apport net du bassin**

Les apports nets du bassin (ANB) du lac Ontario étaient généralement supérieurs à la moyenne pour l'ensemble de la période visée, à l'exception de janvier et de février. Il faudrait s'attendre à ce que l'ANB moyen sur six mois soit dépassé 32 % du temps. Les valeurs mensuelles de l'ANB pour la période visée sont présentées au tableau 1.

### **1.2 Précipitations**

Les quantités mensuelles de précipitations pour le bassin du lac Ontario sont présentées au tableau 2. La quantité de précipitations était inférieure à la moyenne en octobre et en décembre, bien inférieure à la moyenne en janvier et supérieure à la moyenne en septembre, novembre et février. La quantité totale de précipitations reçue au cours de la période de six mois a été de 416 mm (16,4 po), ce qui représente 93 % de la moyenne, valeur qui a été dépassée 68 % du temps. La quantité totale de précipitations reçue dans l'ensemble du bassin des Grands Lacs au cours de la période de six mois a été de 381 mm (15,0 po), ce qui représente 97 % de la moyenne, valeur qui a été dépassée 56 % du temps.

### **1.3 Enneigement dans le bassin du lac Ontario**

Une bonne partie de la neige accumulée dans le bassin en décembre et en janvier a été évacuée par ruissellement durant les dégels du début de janvier et de la mi-février. La neige dans le bassin du lac Ontario a essentiellement fondu, et une grande partie de l'eau a ruisselé vers le lac à la fin de la période visée. Ceci, combiné aux fortes pluies, a causé une hausse marquée du niveau du lac de mars jusqu'à la fin de la période visée.

### **1.4 Apport du lac Érié**

Les débits entrants reçus par le lac Ontario en provenance du lac Érié durant la période visée sont présentés au tableau 1. Comme le niveau du lac Érié a été inférieur à la moyenne durant la période visée, le débit sortant du lac Érié a aussi été inférieur à la moyenne. On peut s'attendre à ce que la moyenne sur six mois du débit sortant soit dépassée 70 % du temps.

### **1.5 Lac Ontario – Apport net total**

Les apports nets totaux (ANT) mensuels au lac Ontario sont présentés au tableau 1 et illustrés à la figure 1. Cette figure montre les moyennes des ANT mensuels à long terme pour la période allant de 1900 à 2010 et les apports pour la période visée. Elle montre aussi, à des fins de comparaison, les ANT mensuels pour 2009 et 2010. Les lignes horizontales qui se trouvent au-dessus et au-dessous des courbes représentent les valeurs mensuelles maximales et minimales à long terme des ANT mensuels. Les ANT sur six mois pour les dix dernières années sont présentés au tableau 3 à des fins de comparaison. Les ANT mensuels étaient supérieurs à la moyenne en octobre et en décembre, et égaux ou inférieurs à la moyenne durant les quatre autres mois. Dans l'ensemble, l'apport total représentait 96 % de la moyenne durant la période visée, et cette valeur a été dépassée 56 % du temps.

### **1.6 Bassin de la rivière des Outaouais**

Les débits sortants de la rivière des Outaouais (comme le montre la figure 2) ont varié considérablement durant la période visée, passant de minimums presque records en septembre à des maximums presque records en octobre et en décembre. Au début de mars, l'enneigement dans le bassin de la rivière des Outaouais était généralement inférieur à la moyenne.

## **2 RÉGULARISATION DES DÉBITS ET DES NIVEAUX D'EAU**

### **2.1 Stratégies de régularisation du Conseil et mesures en résultant**

Afin de réagir aux conditions changeantes et aux besoins des parties intéressées, le Conseil a tenu une téléconférence et s'est réuni deux fois pour examiner les conditions dans le réseau des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent et a élaboré des stratégies relatives aux débits sortants. Comme les conditions étant presque moyennes et qu'il n'y avait ni besoin urgent ni demande urgente de s'écarter du plan de régularisation, le Conseil ne s'est pas réuni par téléconférence aussi souvent qu'il l'avait fait certaines années. Les stratégies relatives à la période visée ainsi que leur justification peuvent être consultées dans le site Web du Conseil, à l'adresse : [http://ijc.org/conseil\\_board/islrbc/fr/main\\_accueil.htm](http://ijc.org/conseil_board/islrbc/fr/main_accueil.htm). En résumé, la stratégie du Conseil durant la période visée a consisté à gérer les débits sortants en conformité avec le plan de régularisation, tout en permettant des écarts de courte durée afin de répondre à des besoins essentiels et d'aider à la formation des glaces et au maintien des conditions de glace. La figure 3 montre les débits sortants du lac Ontario durant la période visée, et la figure 4 montre les niveaux réels, prévus au Plan 1958-D (calculés hebdomadairement) et pré-projet (tels qu'ils étaient avant l'aménagement du barrage hydroélectrique).

### **2.2 Écarts par rapport au Plan de régularisation 1958-D**

Le tableau 4 résume les écarts autorisés par le Conseil durant la période visée. Le 10 septembre, le lac Ontario ne présentait aucun effet d'écarts accumulés. Les débits précisés dans le Plan ont été maintenus par la suite jusqu'au 18 décembre. Ensuite, pour favoriser la formation d'une couverture de glace stable et sécuritaire, on a fait varier les débits afin de faciliter la gestion des glaces à la fin de décembre, en janvier et au début de février. Dans l'ensemble de la période visée, les écarts ont retiré moins de 1,9 cm (0,7 po) d'eau du lac Ontario par rapport à ce qui était prévu au Plan. Les écarts avaient été annulés au 11 mars. Lors de sa réunion du 23 mars, le Conseil a décidé de respecter les débits sortants précisés dans le Plan de régularisation 1958-D, tout en comptant avec les variations demandées par les conditions de glace ou les besoins essentiels.

### **2.3 Gestion des glaces**

Le 15 novembre, les entreprises d'électricité ont commencé à installer des estacades dans le tronçon international du Saint-Laurent. Le dernier navire commercial (le *Algoma Spirit*) est passé le 27 décembre, et les dernières estacades traversant la voie navigable ont été fermées le 31 décembre.

Dans le canal de Beauharnois, la couverture de glace a commencé à se former le 10 janvier, et était presque complète le 23 janvier. Dans le tronçon international du Saint-Laurent, en amont du barrage Moses-Saunders, la couverture de glace a commencé à se former le 17 janvier et était essentiellement complète la deuxième semaine de février. Il n'a pas été nécessaire d'abaisser les vannes du barrage Iroquois pour faciliter l'englacement cette année. La date de la dernière glace sur le lac St. Lawrence a été le 15 mars. La glace était toujours présente sur le lac Saint-François et dans le canal de Beauharnois à la fin de la période visée.

L'ouverture du tronçon Montréal – lac Ontario de la Voie maritime s'est faite le 22 mars avec le passage du navire à moteur *Avonborg*. Elle a été précédée par l'ouverture des estacades A et G (les deux estacades qui traversent le chenal de navigation).

### **2.4 Exploitation du barrage Iroquois**

Les vannes du barrage Iroquois n'ont pas été abaissées durant la période visée.

## 2.5 Résultats de la régularisation

### 2.5.1 En amont

#### Lac Ontario

La figure 3 montre les effets du Plan de régularisation 1958-D et des stratégies du Conseil en matière de débits sortants sur le niveau du lac Ontario. Aux fins de comparaison, la figure 3 indique également les niveaux quotidiens de 2009, 2010 et 2011, jusqu'à la fin de la période visée. Au début de cette période, le niveau était égal à la moyenne à long terme, puis il s'est maintenu près de la moyenne ou légèrement en dessous jusqu'à la fin de l'année civile; il est ensuite tombé et est demeuré sous la moyenne de la fin de janvier à la mi-mars, où il l'a rejointe. Le niveau du lac Ontario est tombé à son minimum pour la saison de 74,38 m (244,03 pi) les 18, 22 et 23 février. Ce niveau était environ 23 cm (9,1 po) sous la moyenne à long terme pour cette période de l'année. Le niveau a ensuite augmenté lentement jusqu'au début de mars. En raison des fortes pluies et de la fonte des neiges, le niveau s'est élevé nettement au début de mars et a atteint la moyenne à long terme à la fin de la période visée.

La comparaison des débits et niveaux mensuels réels du lac Ontario avec ceux qui prévaudraient dans les conditions pré-projet sont présentées au tableau 5. La comparaison montre que le niveau du lac Ontario était environ de 11 à 27 cm (de 0,36 à 0,89 pi) plus bas durant la période visée qu'il ne l'aurait été sans la régularisation. Une comparaison des niveaux quotidiens par rapport à la moyenne à long terme et aux niveaux de 2009 et de 2010 est aussi illustrée à la figure 5.

#### Lac St. Lawrence

Le niveau du lac St. Lawrence (voir la figure 6) était supérieur à la moyenne au début de la période visée, et s'est maintenu généralement au-dessus de la moyenne durant la période. Il était inférieur à la moyenne à la fin de janvier et au début de février à cause des effets de la glace. Le niveau est ensuite demeuré au-dessus de la moyenne jusqu'à la fin de la période visée.

### 2.5.2 En aval

#### Lac Saint-François

À Summerstown, les niveaux quotidiens du lac Saint-François (illustrés à la figure 7) sont généralement demeurés près de la moyenne jusqu'à la mi-décembre, puis sous la moyenne pour le reste de la période visée. Pendant toute la période, les niveaux sont demeurés supérieurs au seuil d'alerte de la Voie maritime, fixé à 46,58 m (152,8 pi).

#### Lac Saint-Louis

Durant la période visée, le niveau du lac Saint-Louis est demeuré bien au-dessus du seuil d'alerte de la Voie maritime, fixé à 20,60 m (67,6 pi). Du début à la fin de la période visée, les niveaux quotidiens du lac (illustrés à la figure 8) sont généralement demeurés sous la moyenne (établie selon la période 1960 -2010). Le niveau s'est élevé nettement au début d'octobre et au début de décembre en raison des précipitations, en particulier dans le cours inférieur du bassin de la rivière des Outaouais, mais est demeuré bien en deçà du niveau de crue durant ces mois. Il s'est élevé nettement aussi au début de mars en raison des fortes précipitations et de la fonte des neiges, mais est encore demeuré en deçà du niveau de crue. Le 19 mars, le niveau s'est élevé brièvement à moins de 20 cm (7,9 po) du niveau d'alerte d'inondation, fixé à 22,10 m (72,5 pi), puis s'est abaissé lentement.

### Port de Montréal

Durant la période visée, les niveaux quotidiens dans le port de Montréal (illustrés à la figure 9) étaient généralement sous la moyenne, mais supérieurs au zéro des cartes, fixé à 5,55 m (18,2 pi). Le niveau s'est également élevé nettement durant de brèves périodes au début d'octobre et de décembre après de fortes pluies. Le niveau dans le port était aussi supérieur à la moyenne à la fin de la période visée.

## **3 ACTIVITÉS DU CONSEIL**

### **3.1 Réunions et téléconférences**

Le Conseil a continué de superviser les activités aux aménagements hydroélectriques dans le tronçon international du fleuve Saint-Laurent. C'est principalement par l'entremise des bureaux des représentants des entités chargées de la régularisation que le Conseil a surveillé les conditions dans l'ensemble du réseau du lac Ontario et du Saint-Laurent. Ces représentants ont communiqué au Conseil des données hebdomadaires sur la régularisation, des études mensuelles sur les conditions hydrologiques et des évaluations mensuelles des risques fondées sur un aperçu des niveaux d'eau. Ils ont de plus indiqué au Conseil les stratégies de régularisation possibles, leurs incidences éventuelles sur les niveaux et leurs répercussions pour les parties intéressées, dans l'ensemble du réseau. Le Groupe consultatif sur les opérations (GCO) du Conseil a tenu des téléconférences hebdomadaires pour étudier les conditions et informer les représentants des entités chargées de la régularisation des contraintes et exigences opérationnelles de chaque semaine.

Le Conseil a continué d'évaluer les conditions du bassin et d'ajuster ou maintenir en conséquence sa stratégie de régularisation. Durant la période visée, le Conseil s'est réuni le 19 octobre à Gatineau (Québec), et le 23 mars à Niagara Falls (New York). Le Conseil a également tenu une téléconférence, le 12 janvier, pour évaluer sa stratégie de régularisation. Les mois sans réunion ou téléconférence, les représentants des entités chargées de la régularisation ont remis au Conseil une évaluation mensuelle des conditions. Le tableau 6 présente la liste des membres du Conseil qui ont participé aux réunions et à la téléconférence.

### **3.2 Assemblées publiques et commentaires du public**

Le Conseil a tenu deux téléconférences publiques durant la période visée. La première s'est déroulée le 21 septembre 2010, avec des lieux de réunion à Oswego et à Cornwall. Il y a eu 12 personnes indépendantes du Conseil et de la CMI qui ont participé en personne et 8 autres par téléphone. La seconde téléconférence s'est tenue le 15 mars 2011, avec des lieux de réunion à Rochester et à Dorval. Il y a eu 13 personnes indépendantes du Conseil et de la CMI qui ont participé en personne et environ 4 autres par téléphone. Dans les deux cas, le Conseil a publié à l'avance les documents pertinents dans son site Web pour que le public y ait accès. À la téléconférence de septembre, le public a insisté pour que le Conseil présente des mises à jour sur les projets de nouveau plan de régularisation du lac Ontario.

Au cours de la période visée, le Comité des communications, des membres du Conseil et les secrétaires ont participé à des activités de sensibilisation, à des échanges d'information et aux communications avec les parties intéressées de l'ensemble du réseau du lac Ontario et du Saint-Laurent. Le personnel et les membres du Conseil ont répondu à un certain nombre de demandes d'information et de demandes d'entrevue présentées par les médias et le public à l'égard des conditions hydrométriques et de l'efficacité des stratégies du Conseil.



### 3.3 Considérations relatives à l'environnement

Comme le mentionnait le précédent rapport d'étape, le Conseil a tenu son deuxième atelier sur l'environnement, il y a 13 mois. Il a exigé qu'un groupe ad hoc composé d'experts en environnement soit formé pour mieux communiquer les opérations du Conseil aux spécialistes, et pour mieux informer le personnel du Conseil des répercussions environnementales de ses opérations. Le Conseil a été mis au courant à ce propos lors de sa réunion du 23 mars et a fait remarquer que son personnel collaborait avec les experts en environnement à l'appui du Groupe de travail. Le Conseil a décidé de mettre de côté, pour le moment, l'idée de former un groupe distinct d'experts en environnement. Ainsi, les ressources humaines limitées qui soutiennent le Conseil seront en mesure de se concentrer davantage sur le soutien technique au Groupe de travail en ce qui a trait aux indicateurs de performance environnementale et à d'autres travaux techniques.

## 4 RAPPORT DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Le Conseil a continué de collaborer avec la Commission mixte internationale, par l'entremise du Comité des communications, en vue de trouver des façons d'améliorer ses communications avec le public. Au début de 2008, le Comité a élaboré une stratégie de communication faisant valoir la nécessité de ressources adéquates à temps plein pour les communications. Le Conseil a approuvé cette stratégie et l'a transmise à la CMI pour qu'elle en appuie la mise en œuvre. Des améliorations pourraient être apportées au site Web du Conseil, en conséquence d'un travail préliminaire entrepris à titre bénévole. La Section canadienne du Conseil a obtenu de l'aide d'Environnement Canada pour les communications. Le U.S. Army Corps of Engineers a fourni un spécialiste des communications à temps partiel durant la période visée jusqu'au début de mars. Le Comité des communications continue ses travaux en vue d'améliorer le site Web du Conseil et de développer l'utilisation des médias sociaux.

Durant la période visée par le présent rapport, les moyens de communication suivants ont été employés :

- Communiqués. Le Conseil a diffusé un communiqué après chacune de ses décisions de régularisation, afin de fournir au public l'information récente sur les conditions hydrométriques et les stratégies de régularisation.
- Numéros 1-800 du Conseil. Le Conseil a continué de mettre à la disposition du public des mises à jour hebdomadaires sur les niveaux et débits. Aux États-Unis, le service est disponible au 1-800-883-6390; au Canada le service est offert en anglais au 1-800-215-8794 et en français au 1-800-215-9173.
- Page Web du Conseil ([http://www.ijc.org/conseil\\_board/islrbc/fr/main\\_accueil.htm](http://www.ijc.org/conseil_board/islrbc/fr/main_accueil.htm)). Cette page offre :
  - des mises à jour hebdomadaires sur les niveaux de l'eau et les débits sortants;
  - des renseignements généraux sur le Conseil, ses activités et sa structure;
  - des annonces visant les stratégies relatives aux débits sortants adoptées par le Conseil, avec communiqués connexes;
  - les comptes rendus des réunions du Conseil et les résumés des téléconférences;
  - des renseignements sur la prochaine assemblée publique annuelle du Conseil et sur les prochaines téléconférences publiques.

Les représentants des entités chargées de la régularisation ont transmis des mises à jour hebdomadaires sur la régularisation et les conditions de niveau et de débit du lac Ontario à 281 abonnés courriel. Les

intéressés sont encouragés à s'abonner à ce service gratuit. Le personnel du Conseil a continué à travailler à l'élaboration d'une page Facebook.

## **5 RAPPORT DU COMITÉ DE LIMNIMÉTRIE DU FLEUVE SAINT-LAURENT**

Le Conseil a accepté le 73<sup>e</sup> rapport (2009) du Comité le 17 décembre 2010. Le Conseil a approuvé un nouveau barème d'étalonnage pour la vanne qui permet d'acheminer l'eau vers le canal de Cornwall. La vanne n'a pas été changée, mais on en a automatisé et légèrement modifié le fonctionnement. Les résultats de l'arpentage de précision précédent ont été acceptés par la National Geodetic Survey de la NOAA et par la Division des levés géodésiques de Ressources naturelles Canada; ils ont été présentés dans le rapport sur les stations hydrométriques de 2009. Les sociétés hydroélectriques évalueront l'impact et, si nécessaire, réviseront les barèmes d'étalonnage de la vanne en fonction des résultats de l'arpentage de précision. Tout barème d'étalonnage révisé sera présenté au Conseil aux fins d'acceptation et de mise en application.

### **5.1 Rivière Raisin**

La dérivation de la rivière Raisin était en vigueur au début de la période visée et a été utilisée jusqu'au 28 septembre afin d'augmenter les débits d'amont du bras sud de la rivière. Les débits sortants dérivés s'élevaient à environ 0,1 m<sup>3</sup>/s (3,5 pi<sup>3</sup>/s).

### **5.2 Stations hydrométriques**

Le Comité de limnimétrie a procédé à une inspection annuelle du réseau de stations hydrométriques du 12 au 25 octobre 2010. La vérification des données a été transmise à la NOAA et à Environnement Canada.

### **5.3 Modernisation des turbines**

Le groupe Moses 23 a été mis hors service pour une mise à niveau le 18 décembre 2009 et remis en service le 27 septembre 2010. Le groupe Moses 24 a été mis hors service le 29 septembre 2010; il devrait être remis en service à la mi-juin 2011. Deux groupes (19 et 20) doivent encore être mis à niveau.

## **6 RAPPORT SUR LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT**

Dans la section Montréal – lac Ontario de la Voie maritime, la saison de navigation a pris fin lorsque le dernier navire commercial se dirigeant vers l'aval, l'*Algoma Spirit*, a traversé les écluses de Snell le 27 décembre et que l'*Atlantic Erie* a traversé les écluses de Saint-Lambert le 29 décembre. Le dernier navire se dirigeant vers l'amont, le *Maritime Trader*, a traversé les écluses puis a quitté Cape Vincent le 28 décembre.

La saison de navigation dans la Voie maritime a repris le 22 mars à 8 h avec le passage du navire à moteur *Avonborg*, transportant des marchandises destinées à un projet d'éoliennes.

## **7 OPÉRATIONS RÉGULATRICES DE LA PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE**

Dans une lettre datée du 13 octobre 1983, la CMI a autorisé l'Ontario Power Generation et la New York Power Authority à poursuivre leurs opérations régulatrices au barrage sur le Saint-Laurent. Les conditions s'appliquant aux opérations régulatrices sont précisées dans l'addendum 3 des guides opérationnels pour le Plan de régularisation 1958-D. Le 9 septembre 2008, la CMI a approuvé la prolongation de l'autorisation pour une période de trois années ou jusqu'à l'approbation d'un nouveau plan de régularisation au cours de cette période.

Des lâchés d'eau ont été effectués pour répondre à la demande de pointe pendant toute la période visée par le présent rapport, mais il n'y a eu aucun stockage à court terme.

## **8 MODIFICATIONS DE LA COMPOSITION DU CONSEIL ET DES COMITÉS**

En novembre 2009, le mandat de la plupart des membres du Conseil a été prolongé jusqu'à la fin de 2011 ou 2012. Un poste demeure vacant à la Section canadienne du Conseil.

**Respectueusement présenté par :**

**MEMBRES POUR LES ÉTATS-UNIS**

**MEMBRES POUR LE CANADA**

\_\_\_\_\_  
**MGÉN J. W. PEABODY, PRÉSIDENT**

\_\_\_\_\_  
**J. VOLLMERSHAUSEN, PRÉSIDENT**

\_\_\_\_\_  
**J. BERNIER**

\_\_\_\_\_  
**A. CARPENTIER**

\_\_\_\_\_  
**T. BROWN**

\_\_\_\_\_  
**J. FRAIN**

\_\_\_\_\_  
**T. HULLAR**

\_\_\_\_\_  
**P. YEOMANS**

\_\_\_\_\_  
**F. SCIREMAMMANO**

**Tableau 1. Apports moyens mensuels au lac Ontario**

Mois	Débit entrant en provenance du lac Érié				Apport net au bassin			Apports totaux			
	m <sup>3</sup> /s	kpi <sup>3</sup> /s	Prob. de dépass. <sup>(1)</sup>	% de la MLT <sup>(1)</sup>	m <sup>3</sup> /s	kpi <sup>3</sup> /s	Prob. de dépass. <sup>(1)</sup>	m <sup>3</sup> /s	kpi <sup>3</sup> /s	Prob. de dépass. <sup>(1)</sup>	% de la MLT <sup>(1)</sup>
Sept. 10	5630	199	68	95	100	4	48	5730	202	65	95
Oct. 10	5550	196	68	95	990	35	7	6540	231	28	108
Nov. 10	5480	194	72	94	990	35	25	6470	228	47	100
Déc. 10	5660	200	61	97	1120	40	31	6780	239	43	102
Janv. 11	5330	188	68	94	770	27	59	6100	215	66	92
Févr. 11	5160	182	72	93	700	25	71	5860	207	77	88

<sup>(1)</sup> D'après la période d'enregistrement 1900-2010.  
MLT : moyenne à long terme.

**Tableau 2. Données provisoires sur les précipitations reçues dans le bassin des Grands Lacs et le bassin du lac Ontario**

Mois	Bassin des Grands Lacs			Bassin du lac Ontario		
	mm (po) <sup>(1)</sup>	% de la MLT <sup>(2)</sup>	Prob. de dépass. <sup>(3)</sup>	mm (po) <sup>(1)</sup>	% de la MLT <sup>(2)</sup>	Prob. de dépass. <sup>(3)</sup>
Sept. 10	125 (4,91)	144	6	95 (3,73)	114	32
Oct. 10	58 (2,27)	79	72	74 (2,90)	94	54
Nov. 10	66 (2,59)	94	58	84 (3,29)	104	43
Déc. 10	45 (1,77)	75	84	62 (2,45)	83	70
Janv. 11	41 (1,63)	73	82	37 (1,44)	54	95
Févr. 11	46 (1,82)	102	45	64 (2,53)	107	40

<sup>(1)</sup> Provisoire.

<sup>(2)</sup> D'après la période d'enregistrement 1900-2010.

<sup>(3)</sup> D'après la période d'enregistrement 1900-2008.

MLT : moyenne à long terme.

**Tableau 3. Apports totaux moyens et enregistrés sur six mois (de septembre à février)**

	Apport moyen à long terme <sup>(1)</sup>		Apport enregistré			Différence négative ou positive entre l'apport moyen et l'apport enregistré		
	(m <sup>3</sup> /s)	(kpi <sup>3</sup> /s)	(m <sup>3</sup> /s)	(kpi <sup>3</sup> /s)	Prob. de dépass. <sup>(1)</sup>	(m <sup>3</sup> /s)	(kpi <sup>3</sup> /s)	%
Sept. 01 à févr. 02	6420	227	6080	215	64	-340	-12	-5
Sept. 02 à févr. 03	6420	227	5690	201	80	-730	-26	-11
Sept. 03 à févr. 04	6420	227	6620	234	39	200	7	3
Sept. 04 à févr. 05	6420	227	7240	256	17	820	29	13
Sept. 05 à févr. 06	6420	227	7000	247	25	580	20	9
Sept. 06 à févr. 07	6420	227	7590	268	9	1170	41	18
Sept. 07 à févr. 08	6420	227	6540	231	43	120	4	2
Sept. 08 à févr. 09	6420	227	6910	244	28	490	17	8
Sept. 09 à févr. 10	6420	227	6500	230	44	80	3	1
Sept. 10 à févr. 11	6420	227	6250	221	56	-170	-6	-3

<sup>(1)</sup> D'après la période d'enregistrement 1900-2010.

**Tableau 4. Sommaire des écarts par rapport aux débits sortants prévus au Plan 1958-D**

Date 2010-2011	Écart (m <sup>3</sup> /s)	Écart (m <sup>3</sup> /s par semaine)	Écart accumulé arrondi (m <sup>3</sup> /s par semaine)	Effet cumulatif arrondi sur le niveau du lac Ont. (cm)	Motif de l'écart
Sept. 10			0	0	
Déc. 18-24	610 pour 168 h	610	610	-1,9	Opérations hivernales – gestion des glaces
Déc. 25-31	-40 pour 168 h	-40	570	-1,8	Opérations hivernales – gestion des glaces

Janv. 14	-230 pour 4 h	-5	560	-1,7	Pour aider à la formation des glaces dans le canal de Beauharnois
Janv. 15-21	-230 pour 168 h	-230	330	-1,0	Pour aider à la formation des glaces dans le canal de Beauharnois
Janv. 22-24	-230 pour 61 h	-84	250	-0,8	Pour aider à la formation des glaces dans le tronçon international
Janv. 29-31 Janv. 31 à févr. 1 Févr. 4	-480 pour 63 h -240 pour 33 h -80 pour 24 h	-180 -47 -11	10	-0,03	Pour aider à la formation des glaces dans le tronçon international Opérations hivernales – gestion des glaces Opérations hivernales – gestion des glaces
Mars 5-11	-10 pour 168 h	-10	0	0	Pour restituer l'eau

**Tableau 5. Débits sortants et niveaux du lac Ontario (enregistrés et pré-projet)**

Mois	Niveaux mensuels moyens du lac Ontario (SRIGL 1985) – mètres (pieds)			Débits sortants mensuels moyens du lac Ontario m <sup>3</sup> /s (kpi <sup>3</sup> /s)		
	Enregistré	Pré-projet	Différence	Enregistré	Pré-projet	Différence
Sept. 10	74,72 (245,14)	74,83 (245,50)	-0,11 (-0,36)	7120 (251)	6760 (239)	360 (13)
Oct. 10	74,61 (244,78)	74,76 (245,27)	-0,15 (-0,49)	6950 (245)	6640 (234)	310 (11)
Nov. 10	74,50 (244,42)	74,69 (245,04)	-0,19 (-0,62)	6950 (245)	6520 (230)	430 (15)
Déc. 10	74,52 (244,49)	74,79 (245,37)	-0,27 (-0,88)	7000 (247)	6690 (236)	310 (11)
Janv. 11	74,49 (244,39)	74,73 (245,17)	-0,24 (-0,78)	6160 (218)	6500 (230)	-340 (-12)
Févr. 11	74,41 (244,12)	74,66 (244,94)	-0,25 (-0,82)	6470 (228)	6170 (218)	300 (11)

**Tableau 6. Participation aux réunions**  
(du 10 septembre 2010 au 23 mars 2011)

Membres du Conseil	Pays	19 octobre	Téléconférence du 12 janvier	23 mars
Mgén J. W. Peabody <sup>1</sup> Col J. Drolet <sup>2</sup>	É.-U.	- X	- X	- X
M. J. Vollmershausen <sup>3</sup>	Can.	X	-	
M. J. Bernier <sup>4</sup>	É.-U.	4.	-	X
M. T. Brown	É.-U.	X	X	X
M. A. Carpentier	Can.	X	X	X
M <sup>me</sup> J. Frain	Can.	X	X	X
M. T. Hullar	É.-U.	X	-	X
M. F. Sciremammano, Jr.	É.-U.	X	X	X
M. P. Yeomans	Can.	X	X	X

- Notes : 1. Coprésident pour les États-Unis.  
 2. Coprésident suppléant pour les États-Unis.  
 3. Coprésident pour le Canada.  
 4. En réunion à Ottawa, n'a pas pu participer pour cause de maladie.

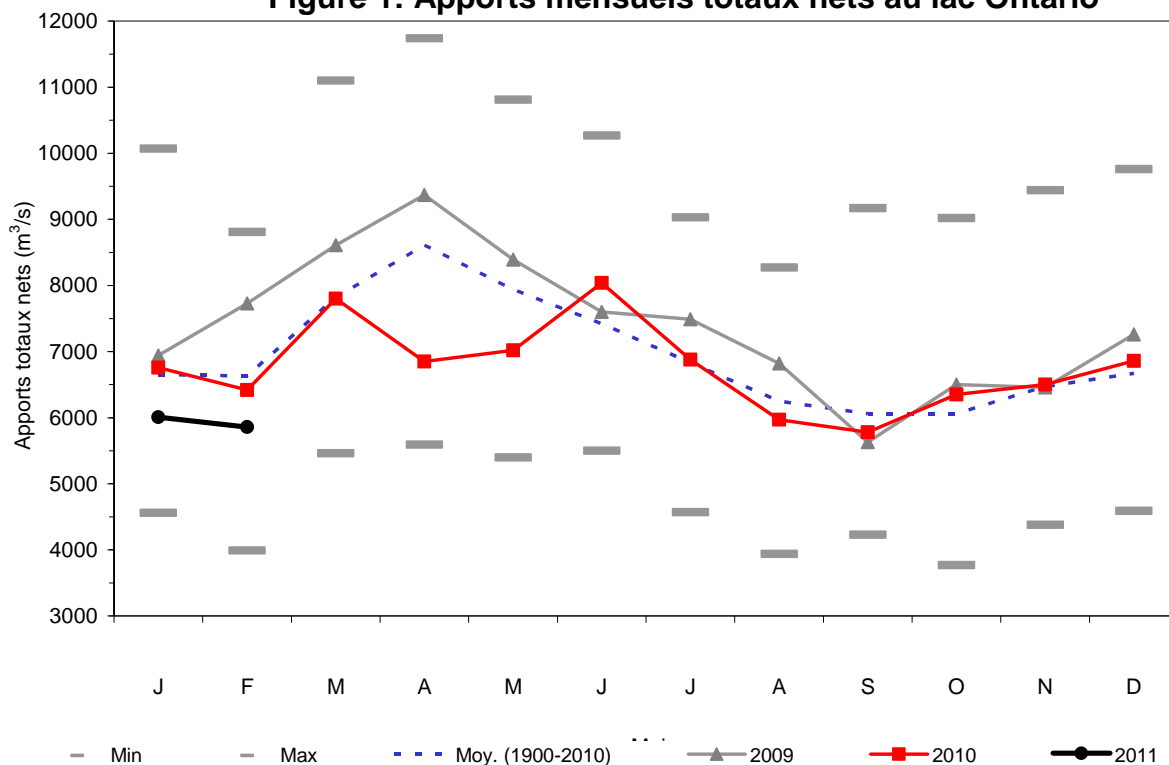
**Lieux des réunions**

Le 19 octobre 2010 : Gatineau (Québec)

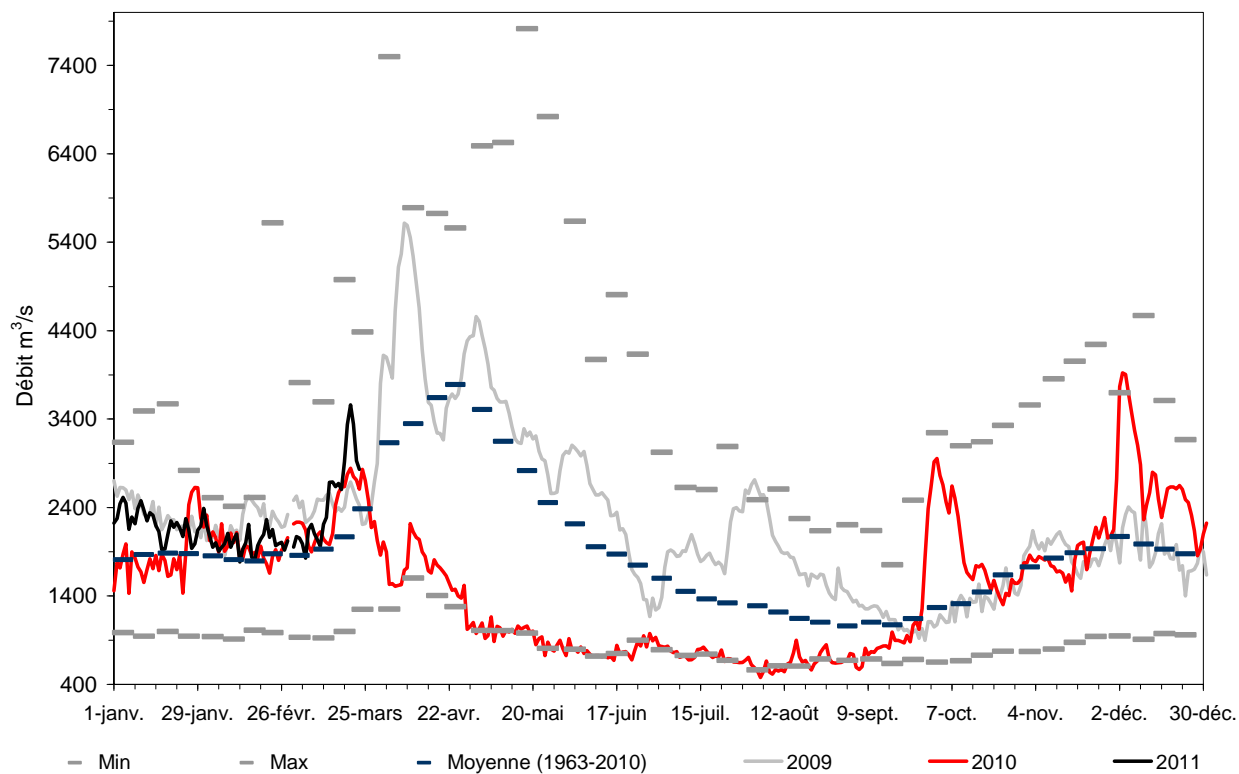
Le 23 mars 2011 : Niagara Falls (New York)



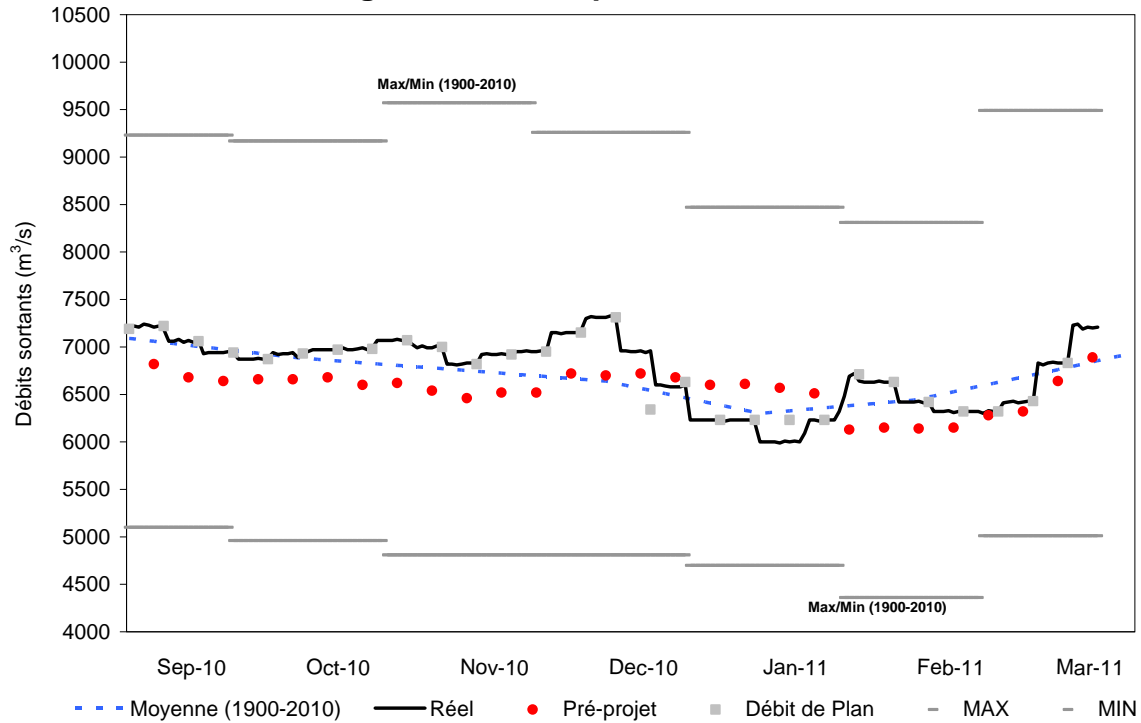
**Figure 1: Apports mensuels totaux nets au lac Ontario**



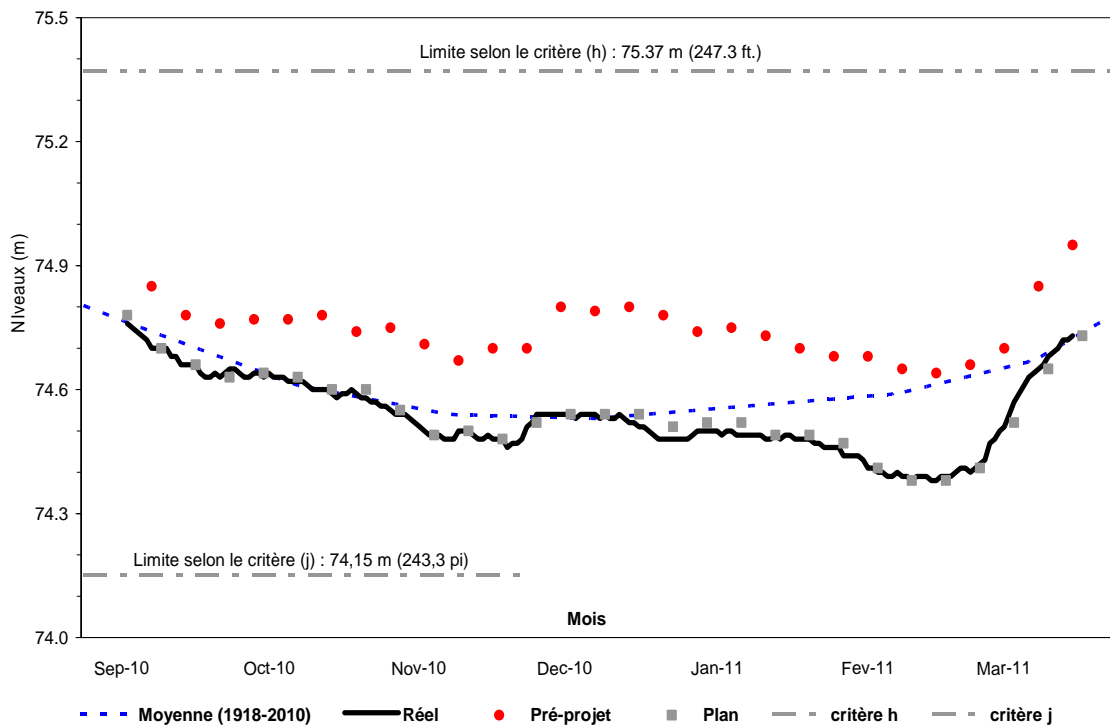
**Figure 2: Débits quotidiens de la rivière des Outaouais à Carillon**



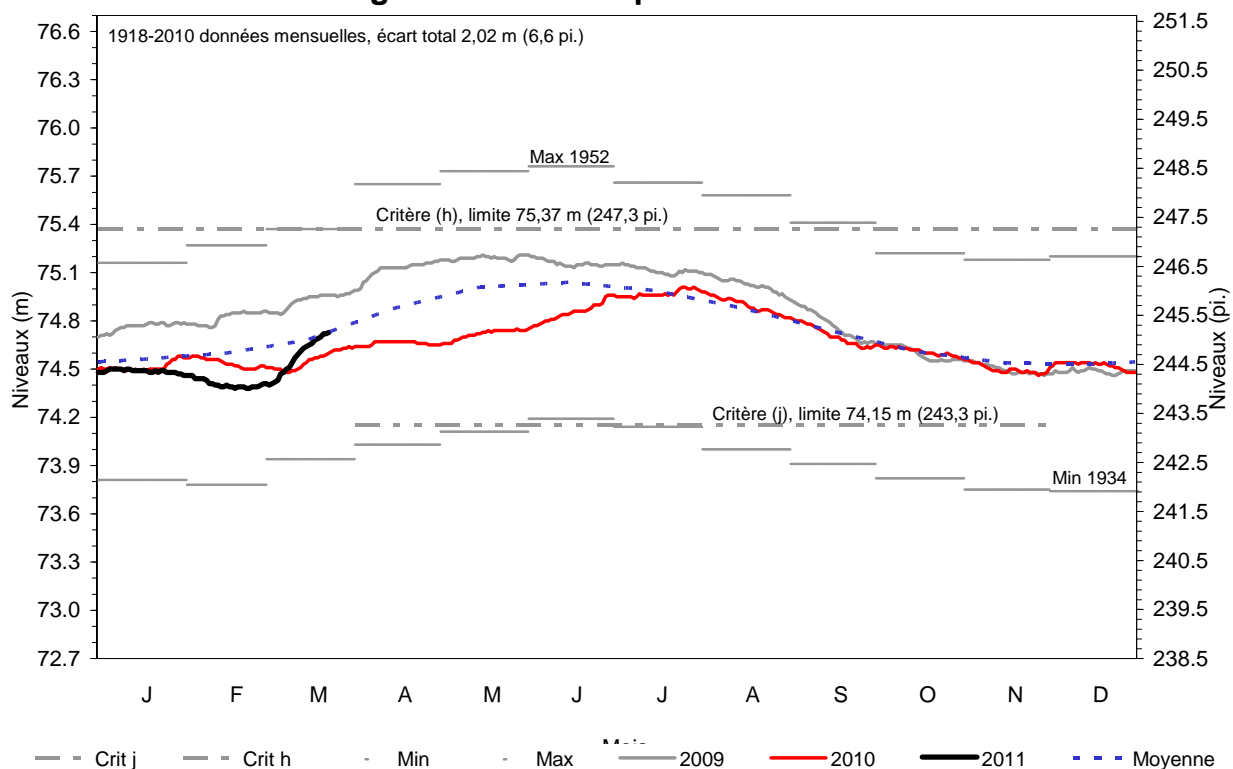
**Figure 3: Débits quotidiens du lac Ontario**



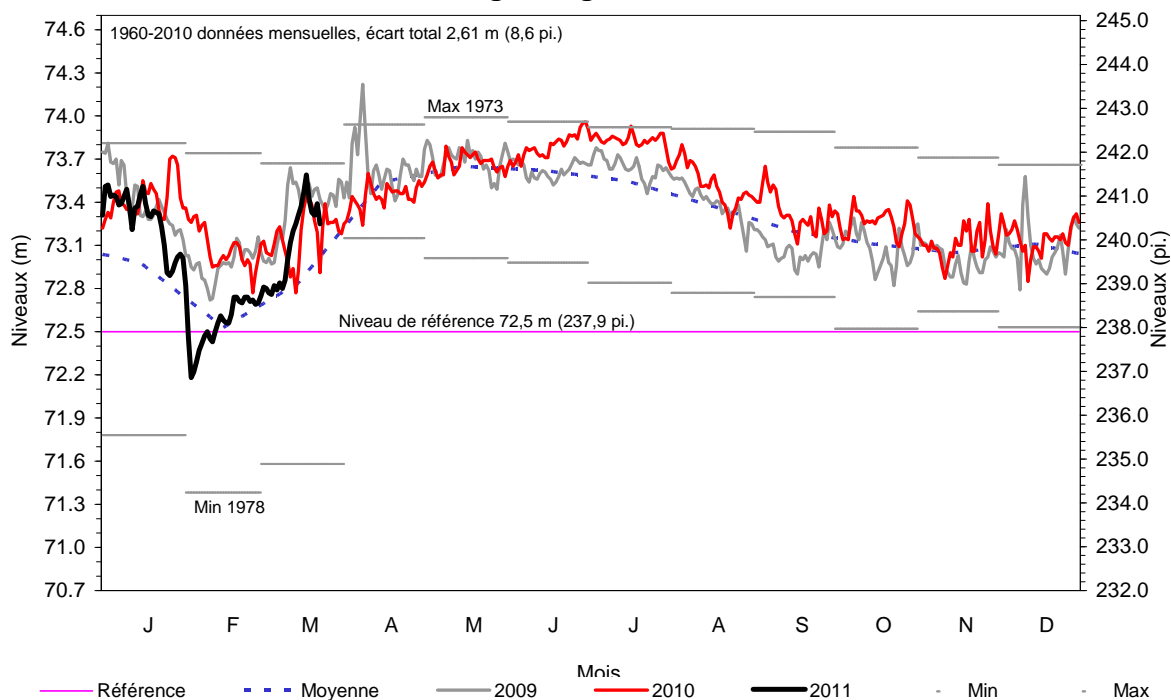
**Figure 4 - Niveaux réels, pré-projet et prévus au Plan**



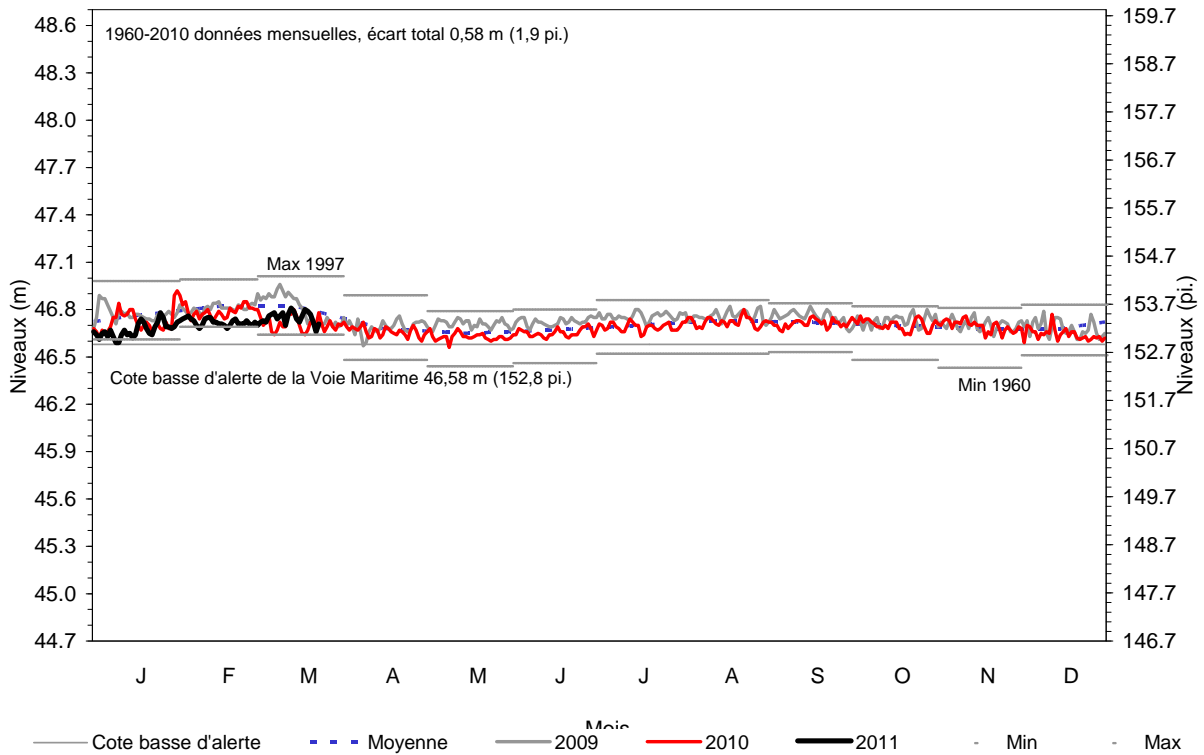
**Figure 5: Niveaux quotidiens du lac Ontario**



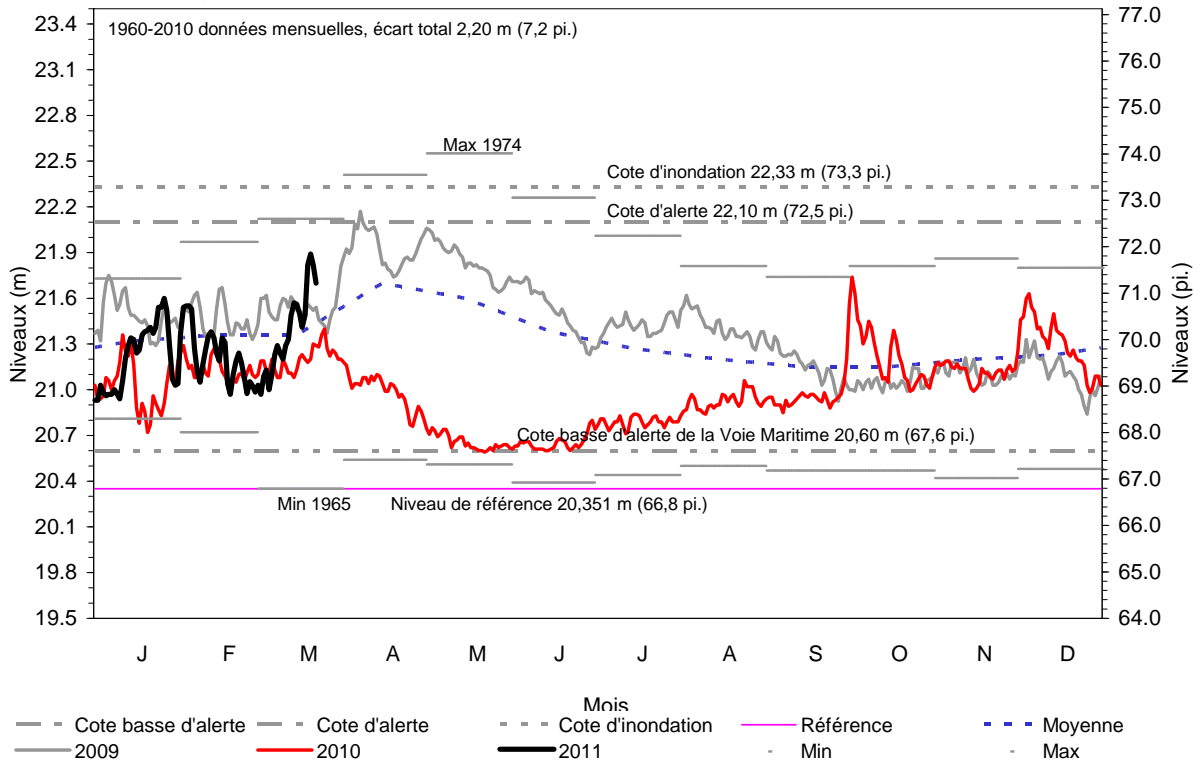
**Figure 6: Niveaux quotidiens du lac Saint Lawrence au barrage Long Sault**



**Figure 7: Niveaux quotidiens du lac St-François à Summerstown**



**Figure 8: Niveaux quotidiens du lac St-Louis à Pointe-Claire**



**Figure 9: Niveaux quotidiens du port de Montréal à la jetée #1**

